

titué à Constantinople sur les bases de la législation française.

On assure que le Corps législatif ne tiendra pas, avant jeudi, séance publique. M. le vice-amiral Charles Penaud est parti avant-hier pour Toulon et a pris aujourd'hui le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée, dans lequel il succède à l'amiral Rigault de Genouilly. On assure que le vice-amiral Bonnard, actuellement préfet maritime à Rochefort, devient membre du conseil d'amirauté en remplacement du vice-amiral Edouard Penaud.

M. Mirès est dans l'intention de fonder une nouvelle société de crédit au capital de 50 millions.

On annonce la publication d'un grand nombre de lettres inédites du P. Lacordaire recueillies par M. de Falloux.

Mgr Landriot, évêque de La Rochelle a prêché hier la première station du Carême à la station des Tuileries. Le Père Félix de la Compagnie de Jésus prêchait à Notre-Dame. Le célèbre orateur a pris pour sujet de cette première conférence la démonstration de la Divinité de J.-C.

On annonce que le chansonnier populaire Pierre Dupont se fait trappeur. L'auteur de la Vigne et des Bœufs a 44 ans.

Les candidats au fauteuil vacant à l'Académie française sont définitivement MM. Jules Janin et Joseph Autran. C'est à tort qu'il a été question d'une autre candidature.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

## FAITS DIVERS.

Le sultan vient de décider que trente-deux jeunes gens, choisis chaque année dans les communautés grecques, bulgares, arméniennes et catholiques-arméniennes, seraient élevés aux frais de l'Etat dans les écoles impériales de Constantinople et de Paris. Ils recevraient, en sortant, un grade d'officier dans l'armée turque, à l'exception de huit d'entre eux qui entreraient dans le service civil. Non-seulement ils auront toute liberté de pratiquer leur religion, mais il leur est défendu, sous peine d'exclusion, de se faire mahométans.

Il paraît, dit le Courrier de St-Etienne, que le commerce des soies subit à Lyon une crise générale dont il est difficile de prévoir le terme. Ce n'était pas assez du conflit américain pour ébranler la confiance sur cette place; d'après le Progrès, les nouvelles d'Allemagne lui portent le dernier coup; les cours de toutes les matières tombent d'une façon désespérante. On reçoit de mauvaises nouvelles du bassin d'Aubenas; bon nombre de moulinsiers se décident à fermer leurs usines, dans l'impossibilité de lutter plus longtemps contre une situation désastreuse.

Le relevé du mouvement général de la condition publique des soies, pendant l'année 1863, accuse un total de 2,823,875 kilog. contre 3,049,074 kilog. en 1862.

A Saint-Etienne, on ressent naturellement le contre-coup de cette situation. Notre fabricant de rubans fait bien quelques façonnés et quelques unis, mais les commandes sont rares. Quant aux velours, ils subissent toujours une crise qui porte de graves préjudices à nos industries.

Depuis quelque temps des négociants de Paris, principalement dans le quartier Montmartre, voyaient arriver chez eux un campagnard aisé suivi d'une voiture. Cet homme prenait le nom de G... et sa voiture portait en effet une plaque avec le nom de G... marchand forain dans le département de l'Yonne. Or, M. G... fait beaucoup d'affaires. On lui livre avec la plus grande facilité toutes les marchandises qu'il demande. Le faux marchand profita de cette facilité et du crédit dont jouissait le vrai M. G... Grâce à son audace, il obtint des livraisons souvent assez importantes.

Il les faisait charger dans sa voiture, où l'on voyait entassés un certain nombre d'autres ballots, qui probablement ne contenaient que du foin; puis il disait au négociant de tirer sur lui pour le paiement à une époque déterminée.

Si les vendeurs hésitaient, le prétendu G... leur disait d'expédier par le chemin de fer, bureau restant, et il indiquait un pays où il devait aller en tournée.

Cet individu n'était qu'un escroc qui avait emprunté le nom d'un homme fort honnête. M. F..., négociant rue des Fossés-Montmartre, ayant fait traiter sur le véritable G..., celui-ci lui retourna la traite en disant qu'il n'avait fait aucune acquisition. M. F... avec plusieurs de ses confrères dupes comme lui, porta plainte devant le commissaire du quartier du Mail. L'escroc n'avait pas encore quitté Paris, et on su qu'il logeait sous son nom d'emprunt dans un garni de la rue Saint-Paul, où il a été arrêté. Cet individu était un ancien négociant en faillite. On n'a trouvé chez lui qu'une somme assez forte, qui servira à indemniser ses dupes.

Une épouvantable catastrophe vient de jeter la consternation dans la population de Nijni-Novgorod (Russie).

D'après une ancienne coutume, on élève tous les hivers, pendant la gelée, des baraques et même des auberges ambulantes sur le Volga. Une de ces dernières, grande construction en charpente, s'est engloutie subitement avec tous les habitants qu'elle contenait. Beau coup de personnes, en voulant porter secours, ont également péri. On évalue le nombre des victimes à 200.

On lit dans le Globe de Londres, du 10 :

M. Humphreys, coroner de Middlesex, a été prévenu de la mort d'un individu nommé William Cox, âgé de 52 ans, et qui passait pour être dans l'indigence. Il occupait un cabinet dans le *Model Lodging House*, Columbia square. Comme on ne l'avait pas vu depuis deux ou trois jours, on a enfoncé sa porte. On l'a trouvé mort, étendu sur le carreau. Il y avait sur une table quelques pièces de monnaie qu'il avait sans doute comptées avant de mourir. Ses vêtements ne valaient pas en tout un shilling. Ses bas étaient littéralement incrustés dans la peau de ses jambes. Le corps était d'une maigreur effrayante.

En faisant des recherches dans sa chambre, on a trouvé des actes, des baux, des polices d'assurance, de l'argent, des montres, etc., pour une valeur de 7,000 l. stg. (175,000 fr.). Tout cela était caché; et il y avait aussi chez lui 17 habits, 17 gilets, 17 paires de bottes! Le défunt paraissait avoir affectionné le chiffre 17. Tous ces effets étaient neufs. Une grande quantité de charbon avait été achetée par lui il y a six mois au moment où le prix du charbon avait baissé. On a trouvé tout ce charbon, il n'y avait pas touché, même dans les plus grands froids.

Il y avait aussi chez lui beaucoup de comestibles auxquels il ne touchait jamais, à en juger par son excessive maigreur. Il y a lieu de croire qu'au milieu de l'abondance, il est mort de froid et de faim. On ne sait pas si ce mauvais riche, qui passait pour un indigent, avait ou non des parents.

Si la persévérance des Anglais à détruire, chez les Hindous, l'abominable coutume de brûler les femmes sur le cadavre de leurs maris, commence à obtenir quelques succès près des veuves, il ne paraît pas qu'elle ait encore fait grande impression sur les Brahmines qui triomphent dans ces momeries féroces et revoltantes.

On apprend par la dernière malle de Bombay que la jeune femme d'un brahmine Meywar ayant perdu son mari, se refusa, malgré toutes les instances et tous les bruyages enivrants des prêtres, à jouer le rôle de victime dans la cérémonie du *suttee* (sacrifice de la veuve). Les persécuteurs n'en tirent pas compte, et, après l'avoir longuement martyrisée sans parvenir à vaincre les terreurs de cette malheureuse, ils finirent par la brûler de vive force.

L'agent politique anglais, M. Edeu, a fait saisir et condamner les auteurs de ce crime, les uns à deux ans, les autres à trois ans de déportation.

Une lettre de Richmond rapporte en ces termes un fait bien honorable pour le général Lee :

La municipalité de Richmond lui avait offert une somme de 60,000 dollars pour qu'il pût s'acheter une maison. Deux propriétés qu'il possédait dans le Nord ont été, en effet, détruites par l'ennemi, et sa femme et ses filles vivent dans une maison des plus modestes à Richmond.

A cette offre, le général a répondu que, si la ville avait une pareille somme à sa disposition, il la priait de l'employer pour secourir les femmes abandonnées et les veuves des soldats de la Confédération.

Ce désintéressement fait un contraste assez marquant avec les malversations scandaleuses dont on accuse les fonctionnaires de tous ordres de Washington.

On mande de Constantine, le 30 janvier, à l'Akhar, d'Alger :

Le 28 courant, il s'est passé à Constantine un fait inouï et sans précédent chez les peuples civilisés. Sur la place du palais, au su et au vu du public, il a été procédé par le ministère d'un commissaire-priseur à la vente d'une pharmacie. Drogues inoffensives, drogues actives, médicaments composés, substances vénéneuses, toutes choses ne pouvant être livrées que sur l'ordonnance d'un médecin, ont été débitées au plus offrant.

Cette outrecuidante infraction à la loi peut avoir et aura des conséquences funestes. Avec la quantité de substances vénéneuses qui est en ce moment en circulation, il y a de quoi porter la désolation et le deuil dans toute la cité.

Je m'étonne aussi que le pharmacien dépossédé, qui ne l'ignorait pas, n'ait pas prévenu les autorités compétentes; en cas d'accidents qui sera responsable ?

Le brigandage napolitain a fait récemment une perte des plus sensibles dans la personne du fameux Pilone, espèce de Fra-Diavolo, mis pour le moment sous clef dans les prisons de Termini avec une quarantaine de ses compagnons.

On raconte de Pilone des aventures à désespérer l'ombre de Scribe. Dans un temps, dont nous ne pourrions préciser la date, ce qui, pourtant, serait indispensable pour établir lequel, de Pilone ou de Marco Spada, a été le plaigneur de l'autre, mais dans un temps où sa tête était mise à prix et à haut prix, Pilone, laissant ses gens sur le Vésuve, entre bravement à Naples, s'installe dans une loge au théâtre San-Carlo, et, dans les entr'actes, cause familièrement avec le capitaine des gardes, auquel il raconte que, dans la soirée même, il compte se joindre à un détachement qui doit infailliblement se rencontrer avec le fameux Pilone.

Après le spectacle, Marco Spada, nous voulons dire Pilone, était au mieux avec le capitaine qu'il invitait, ainsi que plusieurs officiers à venir avec lui prendre du café dans une maison sur la route du Vésuve. Quand on fut près de la montagne et à proximité des bandits, l'audacieux brigand provoqua un court échange de cartes qui révéla la mystification à ses invités interdits.

C'est encore lui qui, à l'aide d'un saut lieutenant, en plein jour, au milieu de la foule, sur une des promenades de Naples, enleva dans sa propre voiture le directeur de la Banque, Avitabile, l'emporta malgré ses cris dans les solitudes du Vésuve et le relâcha enfin sur paiement de moitié de la rançon considérable à laquelle il l'avait taxé.

Le piquant de l'affaire est que quelque temps après, les journaux ayant répandu le bruit du paiement intégral de la rançon, Pilone leur adressa de vigoureuses réclamations en affirmant la somme réelle qu'il avait reçue. La parole du brigand jouissait dans le pays d'une telle autorité qu'Avitabile fut soupçonné fortement d'avoir volé le voleur et mis la différence dans sa poche.

La consommation des timbres-poste croît chaque année. En 1863, il en a été vendu 378,064,750 donnant un produit de 54,387,396 fr. L'augmentation sur 1862 est d'environ 2,800,000 fr. et de 20,000,000 de timbres-poste.

Le nombre des lettres qui ont circulé pendant l'année 1863 a été de 290,000,000, sur lesquelles 2,489,376, c'est-à-dire 0.85 %, sont tombées au rebut; de nouvelles recherches ont permis d'en remettre à destination 890,000, soit 75 % de la totalité des rebuts, dont le chiffre définitif s'est trouvé réduit à 1,599,376.

Les transports frauduleux de correspondances ont donné lieu à 4,400 poursuites, en 1863, dont 3,632 ont été suivies de transactions et 420 restèrent pendantes à la fin de l'année; 348 avaient été portées devant la justice, qui a prononcé 321 acquittements et 27 condamnations.

Les valeurs déclarées ont formé une somme de 616,000,000 fr.; le produit du droit a été de 630,000 fr. Quatorze lettres de cette catégorie, disparues dans le courant de l'année ont obligé l'administration à rembourser 6,300 fr. sur lesquels elle a recouvré 3,600 fr., ce qui réduit ses pertes à 2,700 fr.

Des 290,000,000 de lettres confiées à la poste, 261,000,000, soit 90 % étaient affranchies, tandis que 29,000,000 seulement, ou 10 %, ont dû être taxées. C'est exactement la proportion inverse de ce qui arrivait en 1847 et 1848, avant que la République eût établi en France l'usage des timbres-poste; il y avait alors 10 % de lettres affranchies, et 90 % de non affranchies. Chaque lettre non affranchie obligeant le facteur à en réclamer le prix, et presque toujours à rendre de la monnaie, on peut apprécier combien l'établissement des timbres a simplifié le service, et fait gagner de temps aux facteurs. Le nombre des rebuts a dû décroître aussi dans une forte proportion.

Le nombre des lettres chargées qui, en 1862, avait été de 2,354,700 ayant produit 1,424,700 fr., a un peu fléchi en 1863; il a été de 1,786,800, produisant 1,133,300 francs. En 1847, avec une taxe double de la taxe des lettres simples, la poste ne recevait que 47,600 lettres chargées, tant il est vrai que l'abaissement des droits profite au fisc non moins qu'au public.

## COMMERCE.

### COTONS.

Londres, 13 février.  
(Avis de MM. A. Casella et Co.)

Le chiffre des affaires, sans être très fort cette semaine, a été beaucoup plus satisfaisant que celui de la précédente et le ton général a été meilleur, grâce au plus de tranquillité des esprits, touchant la lutte du Danemark et des grands pouvoirs allemands. Le trait que nous devons mettre le plus en relief, toutefois, est l'abaissement de l'escompte de 7 0/0. Cette mesure est arrivée plus tôt qu'on ne le pensait généralement, bien que le moins de tension graduel, soit en France, soit aux Indes, devait le faire pressentir.

Reste à savoir si ce taux pourrait être assez permanent pour que les affaires puissent profiter de son influence, car il ne faut pas oublier que nous aurons encore des envois à recevoir du Brésil et de l'extrême-Orient, et aussi du numéraire à envoyer. On s'attend, par contre, à voir une grande quantité que l'Australie exportait dans l'Inde nous revenir directement. La situation dans laquelle se trouve l'Allemagne fait aussi prévoir un retrait du crédit, de ce côté, et plus de prudence en général, ce qui occasionnera moins de besoin d'argent.

L'effet produit par la baisse de l'escompte a été assez vivement senti à Londres, car quelques sortes et surtout le Western-Superieur, ont haussé immédiatement de 1/4 d. au moins; à Liverpool on s'est montré beaucoup plus réservé et on a remarqué l'attitude passive de la spéculation et de l'exportation; nous comprenons jusqu'à un certain point le manque de confiance de la première, mais connaissant le peu de coton en mains des flateurs du continent, nous sommes un peu surpris du prolongement d'apathie de la seconde.

La halle de vendredi de Manchester se ressent du mieux du marché monétaire et on paie les pleins prix demandés par les détenteurs, qui élèvent même leurs prétentions. Seulement la demande se bornant aux besoins des marchés secondaires et ne se trouvant pas poussée par les ordres de l'Inde, les transactions sont nécessairement un peu restreintes. Cette réaction doit réagir favorablement sur nos marchés de matière première.

Nous avons donc confiance dans l'avenir de l'article, et nous sommes heureux de voir une partie des obstacles qui entravaient son cours diminuer d'importance, à savoir la crise dans l'Inde, la tension du marché monétaire ici et en France, et l'inactivité à Manchester. Reste donc la question brûlante du conflit dans le nord de l'Europe, et bien que nous trouvions l'opinion publique beaucoup moins inquiète au sujet de ses conséquences, nous ne pouvons oublier qu'il faut bien peu de choses pour ra-

mener les doutes qui nous accablent la semaine dernière.

Nous cotons :	MIDDLING.	FINE.	GOOD FINE.	GOOD.
Savannah Dharwar D.	22 1/2	24 1/2	24 1/2	25 1/2
Sourate Broom	19 1/2	22 1/2	22 1/2	23 1/2
Oomrawatie	19 1/2	22 1/2	22 1/2	23 1/2
Dholerah	19 1/2	22 1/2	22 1/2	23 1/2
Mangalore	18 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2
Comptah	18 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2
Madras Tinnevely	19 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2
Nord et Ouest	19 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2
Cocacudah	19 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2
Colombatore et Salem	19 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2
Scinde	15 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Bengale et Rangoon	15 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Chine	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Japon	20 1/2	21 1/2	21 1/2	22 1/2

Voici le mouvement du coton à Londres au 11 février :

SORTES	IMPORTATIONS.		DEBOUCHEES.		STOCKS.	
	1864	1863	1864	1863	1864	1863
Sourate	8,825	8,834	2,770	7,050	13,470	13,610
Madras	28,141	28,513	13,247	27,207	26,046	27,235
Bengale	2,004	7,029	1,420	5,540	6,004	11,564
Chine	7,221	292	1,588	8,831	8,831	586
Aut. sortes	520	1,402	88	429	874	1,904
Total	48,711	48,168	19,445	57,456	67,924	64,995

(Courrier du Havre).

### LAINES.

Les avis de Melbourne sont du 24 décembre. Durant le mois les prix ont été bien soutenus, mais la vente n'a pas eu l'importance de l'époque correspondante de l'année dernière. Les producteurs s'attendaient à des prix plus élevés que ceux offerts par les acheteurs. 33,304 b. ont été offertes à Melbourne; à Geelong, 12,000 ont été vendues à des prix assez bons. Les laines en toisons se cotent jusqu'à 2 sh. Ce cours n'est pas ordinaire et on ne l'a obtenu que pour des qualités tout-à-fait supérieures. La tonte actuelle est très-forte mais le conditionnement de ces laines ne répond pas à celui de l'année passée quoiqu'il soit d'une bonne nature.

On cote, en suite : Inférieur à ord. 7 à 9 d. ord. à moyen 9 1/2 à 10 d. 1/2, bon à supérieur 11 d. à 1 sh. 1 d.; en toisons : inférieur ord. 1 sh. 3 d. à 5 d., ord. à moyen 1 sh. 6 à 1 sh. 8 d., bon à supérieur 1 sh. 9 d. à 1 sh. 11 d.; Secured : ord. 1 sh. 4 d. à 1 sh. 7 d., bonne qualité 1 sh. 8 d. à 1 sh. 10 d., supérieur 2 sh. à 2 sh. 3 d.

### BOURSE DU HAVRE.

Ventes du lundi 15 février.

Balles	Fr. C.		Balles		Fr. C.	
	1864	1863	1864	1863	1864	1863
4 Louisiane	350	10 dito	260			
5 dito	350	14 Cocanada	247 50			
6 dito	350	25 Buckhara	287 50			
6 dito	342 50	10 Chine	240			
30 Calahagne	305	20 dito	240			
86 dito	290	50 Tinevely,				
25 Paralyba	315	à liv. en P.	277 50			
50 Sur. Omraw	230	6 Jumel	335			
7 Sur. Dhol	185	5 Idelp	250			
10 Surate	197 50	436 Bal., dont 23 E.-U.				
15 Madras	258 50	et 50 à livrer.				
25 dito	260					
25 dito	260					

### Laines.

3 balles Buenos-Ayres, en suite 2 12 1/2 >>>  
10 dito dit, dit 1 50 >>>

Cotons. — Nous avons une petite demande pour la flature, sans changement dans les cours. — Les ventes, à quatre heures et demie, vont à 436 b.

Laines. — Deux petits lots Plata, ensemble 15 b. Buenos-Ayres suint ont changé de mains de 1 fr. 50 à 2 fr. 12 1/2.  
(Courrier du Havre).

### REVUE AGRICOLE.

Le marché du mercredi des Cendres est généralement peu favorable aux affaires. Il y avait peu de monde. Les offres faites en blé ont été par conséquent de peu d'importance et les cours sont restés très fermement tenus avec quelques lots vendus même à 25 ou 50 c. de hausse. Les blés blancs de choix se sont vendus 25 à 28 50, les bons blés de 27 50 à 27 75, les blés ordinaires de 26 à 27 fr. Le tout réglé à 120 k. rendus aux usines de la meunerie du rayon. Le commerce a peu de blé en mains; il tient les prix de 26 50 à 28 fr. les 120 k. selon la qualité et la provenance.

Les avis de la province sont généralement en faveur.

C'est dans le Midi particulièrement que le mouvement se dessine le mieux. Les affaires ont repris de l'activité à Marseille, et sous l'influence de quelques demandes pour le Haut-Languedoc, les cours des blés ont acquis une légère faveur. Les arrivages à Marseille sont toujours faibles. Dans la haute Garonne, les marchés sont extrêmement faibles, et la hausse a pris un nouvel essor à Toulouse; les bladettes ont gagné 1 fr. par hect. Les marchés agricoles du rayon de Bordeaux sont également en hausse, bien que dans une moindre proportion. A Bordeaux, le blé a pris faveur pour toutes les qualités : il se paie 18 75 à 19 50 les 80 kil., selon la provenance.

Les marchés de la Bretagne sont en faveur marquée. C'est dans ce pays, du reste, que l'on se plaint le plus des dégâts que l'hiver rigoureux a pu faire aux blés et aux avoines en terre. Dans la Mayenne et dans la Sarthe, les halles, par suite de la neige abondante tombée dans le courant de la semaine, ont été peu approvisionnées, et les prix des blés sont fermes.

De reste, dans toutes les directions, le mauvais état des chemins a rendu les apports de la meunerie très limités.

Le dégel, qui semble être général, apportera une modification à cette situation.

(Ext. du Moniteur de l'Agriculture).

### BULLETIN FINANCIER.

15 février 1864.

L'indécision domine. Les cours de clôture de samedi sont d'abord maintenus, puis abandonnés, puis finalement repris en clôture.

Les prévisions les plus opposées sont émises sur l'issue de l'affaire des Duchés.

Les consolidés anglais regagnent, à la deuxième cote, 1/8 qu'ils avaient perdu à la première cote.

Cet indice d'un retour de confiance à Londres produit un bon effet sur notre marché.

Les affaires sont plus animées dans la dernière demi-heure.

Le marché est assez ferme en clôture.

La rente finit aux mêmes cours que samedi.

66.45, après avoir fait 66.35 au plus bas et 66.50 au plus haut.

Le Mobilier finit à 1023, son cours le plus élevé, après avoir fait 1025 au plus haut. L'Espagnol varie de 582.50 à 590. L'Italien, toujours faible, s'est tenu de 67.95 à 67.60.

Les Chemins français restent à peu près dans les cours d'hier. Le Saragosse s'est relevé à 593.50 et le Nord d'Espagne à 500.

Cours moyen du comptant : 3 1/2 %, 66.40. 4 1/2 %, 95.40. Banque de France, 3,282.50. Crédit foncier, 1,247.50.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

### Prix des huiles à Lille, le 13 février.

Colza	l'hect.	84 50 à 84 25
Idem étrangères		
Oilette bon goût		
Cameline		81 25
Chanvre		
Lin du pays		80
Id. étrangères		
Huile épurée pour quinquet	90 50	90 25
Id. pour réverbères	88 50	88 25

### Prix-courant légal des spiritueux à Lille

Marché du 12 février 1864.	
Esprit 3/6 Montpell. l'hect.	76
3/6 betterave fin	75
3/6 mélas ind.	75
3/6 fin de grains	75
3/6 de riz	75
Genièvre	40
Anis	40

### Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 13 FÉVRIER.		DU 15 FÉVRIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 45	66 35	66 35	66 45
Dito fin cour.	66 60	66 45	66 40	66 45
4 1/2 0/0 cpt.	95 40	95 40	95 40	95 40
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	440	440	440	437 50
Banq. de France	3280	3287 50	3285	3285
crédit foncier				
estamp. cpt.	1245	1245	1245	1270
Dito fin cour.	1255	1245	1245	1250
De nouv. cpt.	1205	1205	1210	1210
Dito fin cour.	1205	1215	1212 50	1212 50
Cré. mobilier				
comptant.	1040	1028 75	1030	1035
Dito fin cour.	1042 50	1028 75	1030	1032 75
Comptoir nat.				
comptant.	810	810	820	830
Dito fin cour.	810	812 50	820	832 50
CREM. DE FER				
Orléans, cpt.	1000	998 75	1000	998 75
Dito fin cour.	998 75	997 0	997 50	998 75
Nord, compt.	955	957 50	952 50	